Prêt croissance

INITIATIVE LOIRET

Présentation du dispositif

Le dispositif est un prêt personnel, sans intérêt, sans garantie personnelle dont le montant est plafonné au montant du besoin en fonds de roulement. Ce prêt à l'entrepreneur permet à l'entreprise d'accroître, de diversifier, ou de moderniser son activité ou son organisation.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Est éligible toute entreprise immatriculée dans le département du Loiret ayant un projet de développement, sous réserve d'être en capacité de fournir 2 bilans comptables.

— Critères d'éligibilité

L'entreprise doit être à jour de ses obligations fiscales et sociales.

Quelles sont les particularités ?

— Entreprises inéligibles

Le dispositif ne concerne pas les activités d'intermédiation bancaire, promotion, vente, location immobilière et assurance.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant du prêt d'honneur croissance sans intérêt, sans garantie ni caution personnelle varie entre 5 000 € et 40 000 € (déduction faite du capital restant dû d'un éventuel prêt d'honneur création/reprise).

Le montant est plafonné à 30% des besoins de financement.

Pour quelle durée ?

La durée de remboursement est de maximum 5 ans.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Le demandeur doit envoyer sur l'adresse contact@initiative-loiret.fr, la présentation de son projet afin que la plateforme Initiative puisse faire un retour sur l'éligibilité du projet.

Ensuite il devra contacter un expert comptable de son choix qui émettra un avis favorable et motivé sur la faisabilité de son projet. Il pourra également aider le demandeur à réaliser son business plan.

— Éléments à prévoir

Les pièces à joindre pour l'étude de l'éligibilité du projet :

- les bilans et comptes de résultat de l'entreprise des deux dernières années,
- le business plan que le porteur de projet a présenté à ses partenaires, s'il existe,
- la plaquette ou document de présentation de l'entreprise.

Critères complémentaires

- Effectif de moins de 50 salariés.
- Publics visés par le dispositif
  - Créateur
- Données supplémentaires
  - Situation - Réglementation
    - A jour des versements fiscaux et sociaux

Organisme

INITIATIVE LOIRET

- 13 rue Fernand Rabier
  45000 ORLÉANS
  Téléphone : 02 38 21 18 35
  E-mail : contact@initiative-loiret.fr